



## Communiqué de presse

15 novembre 2018

### **Assainissement du bâtiment scolaire du Gros-Seuc : demande d'un crédit supplémentaire**

**Suite au report des travaux au printemps dernier, une solution a été trouvée pour déplacer élèves et enseignants du Gros-Seuc dans d'autres locaux durant l'année scolaire 2019-2020 et ainsi permettre une exécution des travaux dans des conditions optimales. L'utilisation des locaux de substitution et une modification du projet suite à une opposition entraînent cependant une demande de crédit supplémentaire.**

Le 12 février 2017, le Corps électoral delémontain a accepté un crédit de 7,3 millions de francs pour les travaux d'assainissement du bâtiment scolaire du Gros-Seuc. Après les travaux réalisés en 2017, soit la rénovation de la toiture, le remplacement du chauffage et l'installation d'une centrale photovoltaïque, les travaux initialement prévus entre 2018 et 2020 sur trois périodes successives de vacances scolaires ont dû être repoussés. En effet, une modification du projet relative aux escaliers de secours suite à une opposition au permis de construire, conjuguée avec l'obligation pour les entreprises de travailler durant les vacances scolaires et dans des délais très courts, engendraient des plus-values financières qui étaient démesurées.

Des doutes subsistant quant à la possibilité de réaliser ces travaux durant les vacances sans risquer d'être en conflit avec la rentrée scolaire, des solutions ont été étudiées en vue d'intervenir en un seul tenant, dans un bâtiment vidé de ses utilisateurs. Au final, c'est le 3<sup>me</sup> étage du bâtiment StrateJ, à la Route de Moutier, qui accueillera la majorité des locaux déplacés du Gros-Seuc durant l'année scolaire 2019-2020, sur une surface de près de 2'300 m<sup>2</sup>. Des mesures organisationnelles seront prises afin de garantir la sécurité et le confort des élèves de l'école primaire à l'approche et au sein du bâtiment StrateJ. Seuls les élèves depuis l'année scolaire 4PH s'y rendront, les passages pour piétons, si nécessaire, seront surveillés, un accès indépendant au bâtiment sera réservé à l'école primaire et le niveau +3 lui sera entièrement dédié, l'espace de récréation sera protégé par des clôtures du côté de la Route de Moutier et des voies CFF, notamment.

Un nouvel appel d'offres a été lancé au début septembre 2018 pour tous les travaux importants prévus dans le projet d'assainissement du Gros-Seuc et inscrits dans le crédit spécial accepté en votation populaire en février 2017. La planification des travaux en une seule étape sur une année scolaire dans un bâtiment vide, plutôt que durant trois périodes de vacances scolaires estivales, a eu l'effet escompté : les travaux qui avaient fait l'objet du premier appel d'offres ont bénéficié d'une réduction de coûts de près de 40%.

Désormais, le coût global pour les travaux d'assainissement du Gros-Seuc, y compris les frais liés à la modification du projet suite à une opposition et au déplacement à StrateJ des utilisateurs durant les travaux, s'élève à Fr. 7'810'000.-. Le crédit voté en février 2017 est de Fr. 7'300'000.-. Le crédit supplémentaire de **Fr. 510'000.-** est de compétence du Conseil de Ville et lui sera soumis le 26 novembre prochain.

Le Conseil communal se félicite de cette optimisation du projet, qui garantira un enseignement de qualité, sans nuisances liées aux travaux, et permettra aux entreprises de réaliser les travaux dans des conditions idéales et à des coûts satisfaisants.

Municipalité de Delémont, Service UETP

UETP - Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics route de Bâle 1 2800 Delémont  
tél. 032 421 92 92 fax 032 421 92 99 [uetp@delemont.ch](mailto:uetp@delemont.ch)

H:\04\_presse\_communication\communique\_presse\gs\_report\_travaux.docx